



**Cellule de Suivi et de Contrôle de la
Gestion des Communes**

Communiqué

**PROCLAMATION DES RÉSULTATS DÉFINITIFS DU TEST INTERNE DE SÉLECTION DES
SECRÉTAIRES ADMINISTRATIFS D'ARRONDISSEMENT**

Le coordonnateur de la Cellule de suivi et de contrôle de la gestion des communes porte à la connaissance du public qu'à l'issue de la phase d'étude de dossiers et du test écrit organisé le samedi 25 mai 2024, **trois cent quatre-vingt-dix-huit (398) candidats** sont déclarés définitivement admis pour être inscrits sur la liste d'aptitude pour la fonction de secrétaire administratif d'arrondissement.

Dans la suite du processus, la Cellule de suivi et de contrôle de la gestion des communes transmettra aux secrétaires exécutifs, la liste des candidats admis par commune, en vue de leur nomination par ordre de mérite, après avis de non objection des conseils de supervision respectifs.

La Cellule de suivi et de contrôle de la gestion des communes rappelle par ailleurs qu'une seconde sélection, ouverte aux candidats ne relevant pas des personnels des mairies, sera lancée dans les prochains mois pour l'effectif non encore couvert sur les cinq cent quarante-six (546) arrondissements du Bénin.

Fait à Cotonou, le 10 juin 2024




Landry HINNOU
Coordonnateur

Ci-joint :

- Liste des candidats admis